

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 18 JUIN 2025

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 15

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 12

AYANT DONNÉ POUVOIR : 6

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 6

Le 18 juin 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Jean ARPIN à la Rosière, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, 1^{er} vice-président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Michelle ANXIONNAZ, Françoise BESNARD, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Laurent CHELLE donne pouvoir à Laurent CHELLE

Gérard VERNAY donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Nicolas MORIN donne pouvoir à Françoise BESNARD

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

EXCUSÉS

Bourg-Saint-Maurice : Morgan LELANN

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Villaroger : Alain EMPRIN

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Patrick MARTIN est désigné secrétaire de séance

2025-122

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Lors de sa séance du 7 janvier 2025, le conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2025 du budget principal.

Ce budget a été voté sans la reprise des résultats.

L'approbation du compte de gestion, du compte administratif et de l'affectation définitive des résultats implique l'établissement d'un budget supplémentaire pour l'année 2025.

Ce budget supplémentaire permet également de tenir compte des nouvelles demandes et ajustements tant en dépenses qu'en recettes.

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1658) (1)	-258 601,10	-654 153,79
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	116 222,10	160 903,18
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 350 671,61
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		-142 379,00	-142 379,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	10 093 135,00	2 546 194,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 7 546 940,36
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		10 093 135,00	10 093 135,00
TOTAL DU BUDGET (5)		9 950 756,00	9 950 756,00

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 6 juin 2025 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget supplémentaire pour le budget principal ;
- **DIT** que le budget supplémentaire est voté par nature et par chapitre.

**Pour le président empêché
Jean-Claude FRAISSARD**

1^{er} vice-président


